

M. Perrault: Le gouvernement tente, entre autres, de proposer des mesures pour combattre l'inflation. Les mêmes députés qui sont si éloquents lorsqu'il s'agit de justifier les déficits des postes sont ceux qui, lundi matin, diront à la Chambre et à la presse combien déplorables sont les déficits budgétaires. Ce sont eux qui promettent une telle réforme dans leur circonscription.

M. Nowlan: La vérité est qu'il y a un déficit.

M. Perrault: Ils diront, n'est-il pas tragique que nous ayons cet énorme déficit budgétaire. Et pourtant, lorsqu'on leur demande de voter une mesure qui combattra l'inflation et les déficits, ils ne veulent pas l'appuyer.

M. MacEwan: Le député dit-il que cette mesure permettra de combattre l'inflation? Quelle sottise.

M. Perrault: Nous devrions tous appuyer les mesures qui ont pour but de faire payer les services par l'utilisateur. C'est une façon de venir en aide aux petites gens.

M. MacEwan: Tournez la page.

M. Perrault: Certains députés ont laissé entendre que le service postal était peu efficace sous certains rapports. Et pourtant, la Commission Glassco a loué en termes très flatteurs le service postal canadien. Dans une analyse du ministère des Postes, la Commission Glassco a rendu hommage au travail du ministère, comme en fait foi le rapport Glassco dans son troisième volume, à la page 317. En voici un extrait:

Le ministère des Postes a atteint un degré remarquable d'efficacité.

Et pourtant, d'aucuns soutiennent qu'on devrait extirper les insuffisances dans le service et réorganiser le ministère avant de tenter de modifier les tarifs postaux. Il aurait été plus facile pour le nouveau ministre des Postes et pour le gouvernement actuel de maintenir le statu quo, de défendre la structure archaïque des tarifs et de refuser d'agir dans un domaine où la nécessité se faisait sentir depuis longtemps. Je suis certain de parler au nom de la majorité à la Chambre en disant que c'est tout à l'honneur du ministre d'avoir pris des mesures positives afin de rendre encore plus efficace un des meilleurs services postaux du monde.

M. Nowlan: On paye plus, on obtient moins.

M. Perrault: On fait ici un effort courageux pour asseoir des principes de saine éco-

[M. McGrath.]

nomie à l'égard d'un service vital pour le pays. Ce débat devrait être dépolitisé.

M. Nowlan: Pourquoi l'honorable député le politise-t-il?

M. Perrault: Un des fondateurs de la Confédération, qui était conservateur a un jour dit ce qui suit:

Dans l'abstrait, le contribuable canadien peut applaudir à l'austérité économique, mais rien ne lui répugne davantage dans la pratique.

Voici donc le cas idéal. La thèse abstraite de l'opposition, c'est que des économies s'imposent.

● (8.40 p.m.)

M. Nowlan: J'invoque le Règlement, monsieur le président; selon un article bien connu du Règlement de la Chambre, un député qui cite un texte quelconque doit dire qui en est l'auteur. Or, il y a eu bien des Pères de la Confédération et bien des pères, passés et actuels, de la théorie conservatrice. J'aimerais savoir à quel auteur le député de Burnaby-Seymour a emprunté sa citation.

M. Perrault: Pour être agréable au député, je signale que le passage est extrait de la page 141, volume II, des Mémoires de Macdonald (1894).

M. Nowlan: Le vieux maître.

M. Perrault: J'aimerais terminer en résumant mon argumentation. Tout d'abord, le ministère des Postes n'est pas comme le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ni comme le programme du développement régional, il n'a rien à voir aux soins médicaux, c'est un service que les gens s'attendent à payer. La population bénéficie d'un bon service postal et elle s'attend à payer pour obtenir un bon service.

Que le courrier de deuxième classe soit subventionné jusqu'à concurrence de 78 p. 100 par les contribuables et que les Canadiens ne récupèrent que 22 p. 100—et beaucoup d'eux sont des gagne-petit au sort desquels les députés s'intéressent—que le ministère des Postes accuse un déficit de près de 100 millions de dollars, que des réformes doivent être instaurées dans les tarifs de première et de deuxième classes pour frayer la voie à des réformes nécessaires dans les tarifs du courrier de troisième classe, voilà autant de preuves accablantes de la nécessité d'une réforme dans ce domaine. Nous devons donner aux tarifs postaux et au service postal le rythme du XX^e siècle. Si les membres de l'opposition veulent rendre service aux Canadiens ce soir,